

Lettre au Ministère de la Santé

Jeudi 8 Juin 2017

Madame La Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter au nom des rhumatologues une prise de fonction sous les meilleurs auspices. Nous ne doutons pas que la santé de nos patients souffrant au quotidien de maladies chroniques ostéo-articulaires, dont le fardeau médical, social et médico-économique s'alourdit de jour en jour, vous tiendra à cœur tout au long de votre fonction ministérielle.

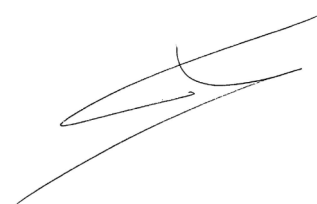
Nous souhaitons dès à présent attirer votre attention sur certains dossiers qui nous paraissent prioritaires :

- Dossier « ubuesque » du déremboursement des acides hyaluroniques dans le traitement de la gonarthrose avec toute une série de décisions aboutissant à la confusion la plus totale dans la prise en charge de cette maladie pourtant si fréquente et si invalidante. Compte tenu du problème majeur de santé publique que constitue cette maladie en terme de douleurs , d'handicap et de cout , nous pensons qu'une « remise à plat » du dossier avec une analyse actualisée des données épidémiologiques et de la littérature est devenue indispensable. Nous nous tenons à votre disposition pour en discuter.
- Nécessité de la levée de la Prescription Initiale Hospitalière des biomédicaments dans les maladies inflammatoires en rhumatologie. Il s'agit d'une discrimination intolérable faisant exclusivement dépendre la compétence à prescrire de son lieu d'exercice. Dans ce dossier que nous avons pu aborder à l'ANSM, l'ensemble de la communauté rhumatologique qu'elle soit libérale ou hospitalière souhaite une évolution sans attendre vers une prescription initiale sans restriction.
- Danger de la demande des syndicats « d'ostéopathes exclusifs » qui souhaitent une qualification en « profession de santé ». Ce serait un coup fatal porté à la médecine clinique et fondée sur des preuves scientifiques ainsi qu'à l'exercice hautement qualifié que requiert la prise en charge de nos patients chez lesquels seul un diagnostic médical permet un traitement sûr et efficace.

Nous nous tenons bien sûr à votre disposition pour échanger sur ces dossiers pour le plus grand bénéfice, vous l'aurez compris, d'une meilleure prise en charge de nos patients en termes de qualité et d'accès aux soins.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de notre plus haute considération.

Docteur Eric SENBEL
Président du SNMR



Contacts :

Secrétariat : 10 route de Thionville - Zone Varimont • 57140 WOIPPY
E-mail: contact@snmr.org • Tel: 03 87 31 74 45 • Fax: 03 87 31 74 49
Presse : Julia Sanchez • julia.snmr@apirubi.com • Tel: 01 71 24 38 69